BLOC-NOTES

LES ÉCOLIERS

Il faut croire que les écoliers sont partout taillés du même bois. Ils se plaisent aux mêmes jeux, aux mêmes gamineries, aux mêmes déprédations. Ils ont les mêmes mauvais instincts. Partant, on leur demande aussi d'être sages de la même façon et les recommandations qu'on leur suggère sont partout les mêmes.

Un écolier du Pile ou du Brun-Pain n'est pas plus polisson qu'un petit yankee de New-York. A quoi s'amuse un gosse de 12 ans qui les jeudis flâne par nos rues de quartiers excentriques? Il jette des pierres après les moineaux blottis dans les haies ou qui picorent sur la chaussée ; il pratique des trous dans les grillages des parcs ; il chipe des fleurs dans les jardins publics et privés ; il sème des papiers dans la rue et il enguirlande proprement les gens qui lui font des observations, dans une langue très imagée, tout en prenant la fuite, apeuré, mais narquois.

L'écolier américain se conduit de même et voici le texte d'une affiche qui le démontre, placardée dans les écoles du Nouveau-Monde qui, sous ce rapport n'a rien à envier à l'Ancien : « Je ne détruirai aucun arbre, aucun massif de fleurs ; — je promets de ne pas cracher sur le parquet dans un tramway, dans les salles de l'école ou dans tout autre bâtiment public, ni sur les trottoirs ; — je m'engage à n'endommager aucun grillage ou aucun édifice ; — je ne jetterai jamais du papier ou des détritus dans des lieux publics ; — j'emploierai toujours un langage courtois ; — je protégerai les oiseaux ; — je protègerai la propriété des autres au même titre que je désirerais qu'on protégeât la mienne ; — je promets d'être un citoyen sincère et loyal. »

Mais il est à croire que le petit Américain ne suit pas davantage ces conseils que les petits Roubaisiens ou les petits Tourquennois.

Partout cet âge est sans pitié pour les règlements, les instituteurs et les parents. — Ed. P.

LES DRAMES DE L'AIR

CHUTE MORTELLE
L'aviateur monténégrin Coriolan Monic

Cettigne, 30 décembre. — L'aviateur Coriolan Monic, le premier pilote monténégrin, effectuait hier, une envolée au-dessus du lac Scutari, lorsqu'il fit une chute, et se noya.

Sa mort porte à 118 le nombre des victimes de l'aviation.

CHUTE DE L'AVIATEUR DELAET

Pontoise, 30 décembre. — L'aviateur Delaet, parti du Crotoy (Somme) avec un passager, pour venir à Issy-les-Moulineaux, a capoté, près de Pontoise.

Les aviateurs n'ont eu que de légères contusions. L'appareil est détérioré.

Mme Cahen, d'Anvers, séquestrée par un bandit en Italie

Rome, 30 décembre. — La comtesse Cahen d'Anvers, avait été attaquée par un bandit italien et enfermée dans une grotte.

Heureusement, elle fut délivrée quelques heures après par son mari, qui s'était mis à sa recherche à la tête de carabiniers. Deux arrestations ont été opérées.

LES ESPAGNOLS DANS LE RIFF

DÉPART DE 20.000 RIFFAINS POUR RENFORCER LA HARKA. — ENVOI DE RENFORTS ESPAGNOLS.

Madrid, 30 décembre. — Des nouvelles de sources indigènes signalent le départ de 20.000 Riffains qui vont renforcer la harka qui se trouve sur les rives du Kert.

Le gouvernement est résolu à envoyer à Melilla tous les éléments de combat nécessaires pour maîtriser le soulèvement indigène.

L'infant Fernand de Bavière, beau-frère du roi, et le prince d'Orléans de Bourbon, sont partis pour l'Afrique avec le corps qu'ils commandent. La brigade de Villeton est partie de Malaga pour le Maroc.

LE CRIME DE TOURS

NON LIEU EN FAVEUR DE Mme GUILLOTIN

Orléans, 30 décembre. — La Chambre des mises en accusation renvoie Houssard devant les assises d'Indre-et-Loire, pour l'assassinat de M. Guillotin.

Mme Guillotin bénéficie d'un non-lieu.

L'affaire viendra à la session de mars.

UNE EXPLOSION DE GAZ A PARIS

Paris, 30 décembre. — Une explosion de gaz s'est produite dans l'arrière-boutique d'une boucherie, 126, faubourg Saint-Honoré, au moment où l'un des garçons, Fernand Bouille pénétrait avec une lumière.

Le plafond s'est effondré, blessant grièvement le garçon et le patron M. Couturier.

Les Communications téléphoniques entre la France et l'Espagne

Paris, 30 décembre. — Après entente avec l'Office espagnol, M. Chaumet, sous-secrétaire des Postes et Télégraphes a fixé au 1er janvier la date d'inauguration du service téléphonique entre la France et l'Espagne.

La Révolution à Saint-Domingue

L'ASSASSINAT du PRÉSIDENT CACERES

Berlin, 30 décembre. — La « Gazette de Cologne » apprend que le ministre des Finances Basquez, dans la comptabilité duquel M. Caceres aurait découvert des détournements s'élevant à deux millions de dollars, serait l'auteur du meurtre commis sur le président de la République dominicaine.

La Révolution Chinoise

LA QUESTION DE MONGOLIE

Londres, 30 décembre. — Le « Daily Telegraph » reçoit de Pékin une dépêche annonçant que la question de Mongolie a, tout à coup, revêtu un caractère très grave, la Russie ayant fait des demandes péremptoires qui aboutiraient à la destruction de la souveraineté chinoise.

Le waiwou Pou garde le silence, mais reconnaît qu'un ultimatum déguisé a été reçu. Il reconnaît également qu'on s'attend à cè que les troupes russes franchissent la frontière en divers endroits.

Kharbine, 30 décembre. — On mande d'Ourga, à la date du 28, que Houtonkhta, chef du clergé bouddhiste est devenu le souverain autocrate de Mongolie.

"Le Coin du Broutteux"

L' SOT JOUR !

Ebé, bé, au monte! in n'a po été génié d'pus tros quate journées d'ichi d'vir que l'sot jour y rapprochot; cha ch'étot des jeux!

Vous ari vu les blancs bonnets gripper sus d'z'étchelles pou frotter les vrites, mette des propés rideaux, répouss'ter les meubes, rétchurer les cauderlats, laver et j'ter d'l'eau pa sellées!

A des momints essin, les femmes y n's'erconnoittent pus; in les vot frotter comme si qui vorottent faire muchi leu ramon vin terre; in dirot qui batell'tent avec les grés. Ah! mais, ch'est qui faut faire prope; coperdez, ch'est pou l'sot jour!

In peut l'dire; si n'd'a in drôle vin les chinquante-deux semaines, ch'est ben sti là. Tcheu comédie, ch'est pisse qu'au théâte du Risquons-Tout!

Du matin, tchi qui a des p'tits afants y les vot rabrouter vin sin lit pou dire l'petit complimint (tchau qui veutent l'dire). Y arrife ben souvint qui l'répètent pindant tros semaines à l'avanche et l'momint arrivé y n'a pûs moyen d'leu faire overt leu bouque.

L'z'autes, les pus grands, y rapportent des lettes pou faire vir qui saittent ben récrire; malheureusemint ch'est souvint l'pus belle pache d'écriture qui font vin tout l'année.

Après, tchan qu'in déchind in bas, ch'est inne aute paire de manches.

D'tous côtés les sonnettes y vont : déline! déline! déline! ch'est des pauvers gins qui vont sonner d'porte in porte pou souhaiter inne bonne et heureuse année.

Par après, ch'est les mon onques, les ma tantes, les mon cousins, les ma cousines, qui vinn'tent pou frotter sin visache l'in conte l'aute, boire inne petite goutte de douche et mingi inne petite gauffe fourée. Ebé, toudis!

Et, ch'est des bonnes années par chi, des bonnes années par là, j'vous la souhaite bonne et heureuse d'in aute côté, et, tout cha, dit inveuc leus plus belles mennes, pa des gins qui font risette ou ben fronch'tent leu bouque comme des p'tits tros d'chuflet.

Et des baisses par chi, et des baisses par là; si ben qu'tchan qui arrife l'diner vous erchevez l'visite de gins qui z'ont leu capeau sus l'quart d'onze heures pas'que (inter nous, mais je n'voros po qu'cha trot répété) y ont déjà fait gramint d'visites et chuflé des blancs vins et des p'tits verres de douche. Y n'd'a in, qu'in vous imbrachant, y vous boute sin nez tout frod vin vou n'œil et vous êtes imborgne pou l'restant de l'journée!

Ah! sti qui a dit que ch'étot l'sot jour y n's'a po trompé.

Combeu qui n'd'a, qui vout dire in serrant leus is et in fronchant leu bouque : bonne année! bonne santé! toutes sortes de bonheurs que j'vous souhaite, et, qu'in ertournant leu tête d'l'aute côté, y dittent in d'vin d'leu vinte : ébé, bé, tcheu corvée! tcheu punition!

Et, du soir, vous muchi vin vou lit, fin mate, inveucque l'z'orelles qui bruënn'tent acor des baisses qu'in vous a données. Et vous s'indormez sus l'air de l'fameusse chanson : *Il pleut des baisers!*

Sti qui s'plaint d'avoir eu trop d'baisses quo qui arot dit au temps passé; y paraîtrot qu'in France, in Allemaîne, in Inguelterre, ch'étot la mote, l'jour de l'an, que l'preni v'nu pouvot, pa les rues, inbrachi tertus et s'femme à volonté; comme ch'étot pisse qu'inne ducasse, cha a fini pa s'brader, coperdez?

Vous veyi que l'couteume de l'nouvelle annee ill' date de lonmint, énon? Vous sari croire qu'ill' a intraînée avec elle des vissés croyances qui existent acor au jour d'aujord'hu?

Ainsi, y n'd'a gramint qui croittent que si ch'est in homme qui vous souhaite l'bonne année l'premi tout ira ben, mais si ch'est inne femme, y vous arrivera malheur pindant l'année.

Cha m'rappelle toudis, tchan qu'j'étos p'tit, l'jour de l'an, inne marchante qu'ill' rapportot du lait à m'majon in brayant.

In li d'mante ouo qui a, ill' répond ou'ill' a souhaité inne bonne année à inne cliente qui li a donné l'main sus l'orelle in l'traitant d'tous les noms.

— Mi, j'pinsos, ill' dit cheulle fille, que s'n'homme li avot déjà souhaité, j'li dis inne bonne année, et cheulle malhonnête ill' me donne inne calotte que j'ai acore fin du ma à m'n'orelle!

Y n'd'a aussi, qui croittent que l'matin du jour de l'an, si inréussit à mette in sou vin l'main d'in paufe, sans qui l'euche demandé, in ara du bonheur tout l'année.

Quand ben même que l'paufe l'arot d'mandé, j'pinse que vous n'pouvez po mi quemiuchi l'année que par faire la charité.

Cha ch'est inne belle croyance!

Bé, accoutez, si in vorot ben busier, y a acor des pus drôles de couteumes que l'nouvelle année.

Pou m'part, mi, j'sus fin bénêche, pas'que cha m'donne l'occasion d'vous dire min p'tit complimint.

Accoutez, le v'la :

Au jour d'aujord'hu, assis sus m'brouette,
Ch'est inn' bonne année a tous que j'souhaite,
Santé, Prospérité, po d'mas d'dinté,
Ch'est gramint, savez, ines gins;
Po d'romatiques, pi d'mas d'vintes,
Ch'est pus bon, alfos, qu'des rintes.
Vivez lomminf, soyez heureux,
Tels sont les souhaits du Broutteux.

Jules WATTEEUW.

SÉNAT

Séance du samedi 30 décembre 1911

La séance est ouverte à 5 h. 5, sous la présidence de M. Dubost.

Le Sénat adopte le projet de loi autorisant la prorogation d'une surtaxe sur l'alcool à l'octroi de Bourbourg-Ville (Nord).

Le Sénat adopte le projet de loi relatif à la conservation des monuments et objets ayant un intérêt historique ou artistique.

Le Sénat s'ajourne à 6 heures pour recevoir le projet de loi relatif au douzième provisoire.

La séance est levée à 6 heures 20.

REPRISE DE LA SEANCE
Clôture de la Session de 1911

La séance est reprise à 7 h. 10. Le projet de douzième provisoire est adopté par 255 voix.

Le garde des Sceaux donne lecture du décret de clôture.

La séance est levée à 7 h. 35.

RAPPELONS

que c'est

Le LUNDI et le VENDREDI

que sont insérées dans notre rubrique « Occasions » les annonces remises avec le

BON donnant droit à une réduction de **0,50** contenu dans **notre Almanach.**

Elles peuvent être déposées dans nos bureaux tous les jours; celles que nous aurons reçues le samedi avant six heures seront insérées le lundi; celles qui nous parviendront jusqu'au jeudi avant cinq heures paraîtront le vendredi. 19056

L'Incendie d'Halluin

L'usine incendiée après le sinistre. - Le chômage

Un pompier arrosant les décombres

La population d'Halluin et des communes voisines était encore, samedi, sous le coup de l'émotion produite par l'immense incendie qui a éclaté la veille et a détruit complètement la fabrique de M. Biermé-Van Oye, industriel, rue de la Lys.

Les pompiers de Roncq, de Menin et de Tourcoing, qui étaient accourus au premier appel, apporter du secours, ont regagné leurs communes respectives dans la nuit de vendredi à samedi.

Ceux d'Halluin sont restés sur les lieux du sinistre toute la nuit, ainsi que pendant toute la journée de samedi et n'ont cessé d'inonder les décombres fumants.

Le spectacle de l'usine incendiée est triste à voir. On n'aperçoit que des colonnes tordues, des sommiers tombés et enchevêtrés les uns dans les autres. C'est lamentable.

La papeterie de MM. Verkinder père et fils, qui est contigue à l'usine brûlée, a souffert de l'incendie. La chaleur a fait sauter toutes les vitres du deuxième et troisième étage; la boiserie des fenêtres a été fortement endommagée par les flammes, ainsi que la toiture.

Samedi après-midi, à partir de trois heures, le personnel de M. Biermé-Van Oye se trouvait réuni dans la cour de l'établissement pour toucher la paie.

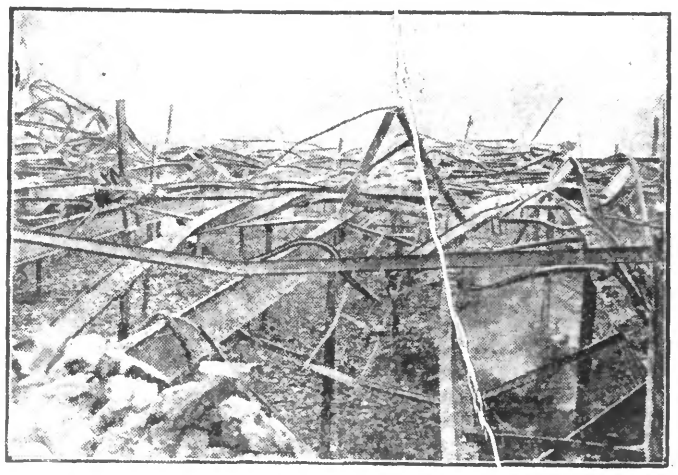

Ce qui reste des bâtiments incendiés

Vous ces ouvriers et ouvrières réduits au chômage, commentaient les circonstances du sinistre qui leur est si cruel.

M. Biermé-Van Oye a immédiatement fait le nécessaire pour se munir des machines, il espère les recevoir sous peu, et aussitôt leur arrivée il compte les installer dans des bâtiments qu'il possède rues des Ecoles et de Lille, et espère qu'une partie de son personnel pourra travailler d'ici trois semaines.

Durant toute la journée, une foule énorme s'est rendue rue de la Lys et a stationné en face des bâtiments incendiés.

Les Grèves

TOURCOING

APRÈS LA GRÈVE DU GAZ

UNE CIRCULAIRE

On a distribué samedi soir, en ville, une circulaire adressée à la « Population Tourquennoise » par le Parti socialiste.

En voici quelques extraits :

Après plus de trois semaines de grève, le Conseil municipal s'est enfin réuni et la grève de l'usine à Gaz a pu être discutée. De la discussion il en est sorti ceci : c'est que tous les conseillers, à l'exception de l'Administration municipale, ont reconnu que le travail imposé aux ouvriers de l'usine à Gaz méritait au moins cinq francs par jour, c'était donc reconnaître que les ouvriers avaient en raison de réclamer, et que l'Administration avait en tort de ne pas accepter leur demande, ou du moins de ne pas convoquer le Conseil municipal de suite, car si l'Administration avait promis aux ouvriers du gaz une légère augmentation, et une réunion d'urgence du Conseil municipal pour discuter la question, il n'y aurait pas eu de grève et par conséquent, pas de victimes, ni de gendarmes et de soldats à payer pour les contribuables.

Nous certifions que les ouvriers du gaz ont fait des réclamations depuis longtemps et le Conseil municipal avait adopté un vœu le jour de la démission de M. Casteur pour l'augmentation des ouvriers du gaz; l'Administration n'en a tenu aucun compte.

Les paroles reprochées au directeur sont exactes et ont bel et bien été prononcées par lui en face de tous les grévistes.

Le rapport du maire qui n'accordait aux ouvriers qu'un salaire de 4 fr. 50 ne fut pas adopté par le Conseil, celui-ci décida au contraire de payer 5 fr. par jour aux manœuvres de l'usine à gaz; mais chose bizarre, incompréhensible, qui dénote presque de la folie, c'est que ces 5 francs par jour seront accordés aux renards, aux jaunes et aux traîtres qui sont allés travailler pendant la grève, à plus bas prix.

Le maire a déclaré qu'il acceptait les 5 francs de bon cœur, mais que ceux qui ont eu le courage de s'embaucher pendant la grève resteront au travail. Et les conseillers se sont laissé faire, donc ceux qui ont réclamé 5 francs par jour resteront sur le pavé, tout en ayant raison puisque tout le Conseil leur a accordé 5 francs; et les jaunes qui ne réclamaient rien, qui étaient contre l'augmentation, puisqu'ils remplacaient les grévistes auront cinq francs par jour, ils auront l'augmentation mérités par les grévistes.

Et on appelle cela la « Ville modèle » !

Electeurs ! !

Au mois de mai prochain, n'oubliez pas les paroles de M. Dron; pour lui les Jaunes, les traîtres qui remplacent les grévistes sont des gens courageux ! !

Les travailleurs qui réclament leurs droits sont des gréviculteurs qui méritent de crever de faim sur le pavé.

Le Parti Socialiste.

REVIENS A LA NATURE

Tel est le titre d'un ouvrage où chacun trouvera les moyens naturels de garder sa santé, de se prémunir contre la maladie et de vivre longtemps.

En vente à la librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix ; 33, rue Carnot, Tourcoing. — Prix : 1 franc. 89939-1

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, dimanche 31 décembre :

Soleil: lever, 7 h. 50; coucher, 4 h. 40.
Lune: premier quartier du 28; pleine le 4.
Aujourd'hui: St Sylvestre; demain: St Fulgence.

Pendant le déménagement des stands, le public sera encore admis à l'Exposition moyennant un droit d'entrée de 1 franc. Les cartes d'abonnement ne donnent plus droit à l'entrée.

Bains-douches de la Caisse d'Epargne, rue des Longues-Haies. Service d'hiver (salle chauffée). Ouverture de huit heures à midi et demi et de trois heures à huit heures. Le dimanche de huit heures à midi et demi et fermé jusqu'au mardi matin à huit heures.

De dix heures à une heure, visite des Musées.

De dix heures et demie à midi, Société St-François-Régis (pour faciliter le mariage des ouvriers indigents), 55 bis, rue du Vieil-Abreuvoir.

De onze heures et demie à une heure, Secrétariat du Peuple, rue du Vieil-Abreuvoir, 55 bis; rue de Lannoy, 282; rue Descartes, 71; rue de la Basse Masure, 14.

De onze heures à midi, visite à l'Hôpital.

THÉATRES ET SPECTACLES :

A trois heures et huit heures et demie : « le Rêve d'un jeune homme pauvre » au Théâtre-Hippodrome.

A trois heures et demie et huit heures et demie : « Quand même ! » au Théâtre du Pontenoy.

Au Conseil Municipal

Est-ce en raison de la fin du mois et de la fin de l'année, mais on a liquidé pas mal de questions, vendredi soir, au Conseil municipal, qui a siégé, durant quatre heures, sans désemparer.

Les adversaires qui guettaient la municipalité au coin de l'Exposition, en sont pour leurs frais d'attente anxieuse et d'espoir déçu. Ils croyaient déjà avoir en mains une arme excellente pour la prochaine campagne électorale. Ils prévoyaient pouvoir exploiter un gros déficit et la façon dont il serait comblé. M. Motte, avec sa franchise et sa rondeur coutumières, vient de la leur faire tomber des mains et de les laisser désarmés. Son rapport intéressant sur l'Exposition n'est pas seulement un exposé complet qui met en lumière une bonne gestion administrative, il est aussi une réponse victorieuse aux arguties des critiqueurs en chambre et un plaidoyer complet et véridique qui démontre, aux yeux de tous, que rien n'a été négligé pour mener à bien la glorieuse entreprise roubaisienne. Les Roubaisiens paieront d'un cœur léger la quote-part qui leur revient en songeant aux quarante bons citoyens — qui ne sont pas tous millionnaires — et qui n'ont pas hésité à prendre des parts de 5.000 francs pour couvrir les premiers 200.000 francs de déficit. M. Motte, avec raison, a rendu hommage à ce geste généreux de nos concitoyens.

On ne peut nier, sans être d'un parti-pris évident, que l'Exposition a servi les intérêts de Roubaix et a constitué pour notre ville, commerçante et industrielle, une réclame de bon aloi dont les résultats seront des plus féconds.

C'est un bilan moral qui équilibre bien, et au-delà, le bilan matériel.

Après avoir discuté le budget de l'Exposition, dans ses résultats, le Conseil a examiné le budget primitif de 1912 pour la ville.

Il va sans dire que ce budget n'a pas eu l'approbation de la minorité socialiste. Comme c'est la même ritournelle, depuis dix ans, on commence à y être habitué. « Mais nous sommes d'aplomb, a dit M. Motte, et ce n'est pas nous qui déménagerons à la cloche de bois ! »

Tout le monde ne pourrait pas en dire autant !

Au cours de la discussion du budget, M. Cléty a posé devant le Conseil cette question, à l'ordre du jour plus que jamais : celle de l'égale répartition des secours communaux entre tous les écoliers nécessiteux. Car cent ans après la Révolution, qui a aboli les privilèges, d'autres privilèges sont nés plus indéracinables, plus injustes, plus criants que les premiers. Cent ans après la Révolution qui a proclamé que nous étions tous libres, égaux et frères, il y a des parias dans notre société moderne française.

Qu'un cantonnier, qui dépend du maire ou du préfet, mette ses enfants à l'école catholique, il risque de perdre son gagne-pain. Il n'est pas libre. Qu'un garde-champêtre ne choisisse pas l'école officielle pour ses filles, paraît intolérable à tous les Homais de village. Il n'est pas libre. Qu'un officier, qu'un magistrat préfère l'institution privée au lycée, il est mal noté. Son avancement s'en ressentira. Il n'est pas libre.

Et l'égalité? Prenez un Roubaisien indigent, un Français, qui envoie ses enfants à l'école libre, il doit payer une rétribution; il est privé des fournitures gratuites de la ville et il est frustré du droit qu'il a aux libéralités communales : vêtements, cantines scolaires.

Et voici un étranger qui s'installe, à Roubaix, avec sa marmaille. Il la mène à l'école officielle. Il ne paye rien et il jouit, s'il est indigent, de tous les secours municipaux. La voilà l'égalité scolaire !

Fraternité. Le mot flamboie à côté de ceux de Liberté et d'Egalité sur les murs des monuments publics. La Fraternité pour les enfants pauvres des écoles libres n'existe pas. Ce sont de petits parias qu'on punit d'avoir des parents catholiques en leur refusant ce qu'on donne aux autres : une paire de galoches, un diner.

Fournitures gratuites, vêtements d'hiver, cantines scolaires, ce sont les primes, les privilèges dont sont dotées les écoles officielles, avec l'argent de tous les contribuables. N'est-ce pas contraire à tous les principes qui sont la base même de la République ?

M. Motte a indiqué la solution rationnelle : changer la loi qui ne laisse pas la liberté d'action aux municipalités désireuses de traiter leurs concitoyens sur le même pied d'égalité.

Mais, en attendant, le privilège dure et l'inégalité subsiste contre lesquels il est utile de protester. — Ed. P.

Pas d'imposition municipale nouvelle

Au cours de la séance du Conseil municipal de vendredi, M. G. Sayet, adjoint aux finances, a fait, avant la discussion générale du budget, une déclaration que nous avons été obligé, par suite de la longueur des débats, de résumer brièvement, mais sur laquelle il est utile de revenir aujourd'hui. Voici en quel sens M. Sayet s'est exprimé :

Il a déclaré qu'il tenait à ce qu'il soit bien entendu que la municipalité de Roubaix n'a créé cette année aucune imposition nouvelle. Si donc, comme on l'a dit, a-t-il ajouté, les feuilles de contributions comprennent de nouvelles impositions, on doit bien savoir que celles-ci ne peuvent être que le fait du Conseil général ou de l'Etat.

LES RÉCEPTIONS DU NOUVEL AN

Une démonstration de sympathie envers l'Administration Municipale

Supprimée depuis que la Mairie se trouvait dans une installation de fortune, la réception des corps constitués des fonctionnaires et du personnel des services municipaux par l'Administration municipale à l'occasion du Nouvel An a été rétablie cette année.

Cette cérémonie qui, par suite de l'objet unique qui la motive, peut présenter un caractère excessivement banal, a été très intéressante par les brefs, mais utiles échanges de vues qui se sont effectués entre l'Administration municipale, par la bouche de M. le Maire, et les représentants des différents éléments qui contribuent dans des efforts que la Municipalité a précisément pour but de coordonner, à la prospérité de la ville. C'est une sorte d'examen de conscience, satisfaisant pour le passé et plein d'enseignement pour l'avenir qui s'est effectué au cours de cette cérémonie.

Elle a revêtu du reste, toutes les formes d'une démonstration particulière de sympathie, au lendemain de l'Exposition, glorieuse pour Roubaix, envers l'Administration municipale qui a contribué pour une part éminente et capitale au succès de cette entreprise colossale.

M. Eug. Motte, maire de Roubaix, entouré de MM. Chatteleyn, G. Sayet, E. Leblanc, et G. Dewitte, adjoints, recevait dans le salon d'honneur.

Chacun des porte-paroles des « souhaiteurs » présentait ses vœux à l'Administration Municipale : à tous, M. Eug. Motte répondait avec à propos aimable et familier, qui fait accepter les félicitations et les observations avec une égale humeur.

C'est la majorité du Conseil Municipal — la minorité s'était abstenue qui a présenté en premier lieu ses vœux.

Prenant la parole au nom de ses collègues, M. J. Cléty a surtout insisté sur le caractère de l'œuvre de l'Administration, félicitant celle-ci d'avoir fait donner à l'œuvre municipale son maximum de rendement. Quel que soit le sort des armes, dit-il, un sentiment domine les esprits, c'est que Roubaix retrouve encore des administrateurs qui lui permettent de poursuivre en paix ses glorieuses destinées. Votre collaboration, Messieurs, a été si pleine et si amicale que le fardeau des affaires a été léger pour nous, répond M. Eugène Motte. C'est grâce à cette heureuse collaboration que, sans charges ni faix pour nos administrés, nous avons pu réaliser une vaste série de projets qui s'inspiraient tous des grands sentiments démocratiques

Les vœux du Tribunal de Commerce sont ensuite présentés par M. Eugène Mathon :

« Nous sommes heureux et fiers, dit-il, de vous saluer dans cette nouvelle demeure municipale qui restera comme le symbole de votre sage administration, et formons des vœux pour que vous restiez longtemps encore à la tête de l'Administration municipale. »

M. Eugène Motte rend hommage, dans sa réponse, « à l'admirable faisceau d'intelligences et de volontés » qui forme cette Compagnie. Elle a souvent procédé à des échanges d'hommes de valeur avec l'Administration municipale et si aujourd'hui il voit à ses côtés MM. Chatteleyn et Dewitte, il remarque parmi les membres du Tribunal de Commerce M. G. Lehoucq, « qui fut longtemps l'honneur et la parure de l'Administration municipale. »

M. Carissimo, au nom de la Chambre de Commerce, dont il est vice-président, présente ses souhaits à l'Administration municipale et la félicite de l'Exposition qui vient de se terminer et qui fut la véritable apothéose du travail.

« Nous sommes du même sang, nous avons les mêmes méthodes, lui répond M. le maire : servir l'intérêt général de la cité du mieux que nous pouvons. C'est de concert que nous avons traîné le char de triomphe de l'Exposition que des foules ont applaudi au passage. »

M. Eugène Motte forme des vœux ardents pour la santé du commerce et de l'industrie de Roubaix, qu'il espère meilleure en 1912 qu'en 1911.

Ce sont ensuite le corps consulaire de Roubaix, qui est introduit. M. Henry Glorieux, doyen de ce corps, souhaite que les intérêts de Roubaix soient, en 1912, favorisés par la bonne entente entre toutes les nations.

« M. le doyen, — à vous voir si jeune, on ne croirait pas parler à un doyen, — répond M. Motte, Roubaix vit de paix internationale; nous désirons l'harmonie préétablie entre toutes les nations. »

MM. les contrôleurs des contributions directes et indirectes, MM. les officiers des douanes, viennent ensuite. Des propos sympathiques sont échangés.

Quand M. Gerreth, receveur intérimaire des Postes, a parlé au nom du personnel de cet important service, M. Eugène Motte le remercie et félicite tout le personnel des Postes de Roubaix de son zèle et de son dévouement, puis parlant « à la cantonnade et par des mots qui doivent passer au-dessus de vos têtes », dit-il à ceux qui l'écoutent, il constate qu'il y aurait beaucoup à dire à propos de la façon dont est traitée par l'Administration centrale une ville productrice de ressources pour le budget postal comme l'est Roubaix.

M. Motte tient à peu près le même langage au personnel des Téléphones : « Si vous pouvez traduire en haut lieu les sentiments de la ville, dites combien est grande notre douleur de voir que certains monopoles ne sont pa à la hauteur des administrations privées. » M. le maire tient cependant à dire qu'il remercie infiniment et cordialement le personnel de Roubaix, qui fait tout son possible.

M. le Vérificateur des poids et mesures, et M. Robert, inspecteur du travail, défilent ensuite ; des vœux sont courtoisement exprimés.

A M. Bufquin, le distingué directeur de la Banque de France, M. Eug. Motte déclare que Roubaix doit s'estimer heureux de possédet auprès du Conseil de Direction de cette administration, un avocat et un homme-lige comme il l'est.

Le Conseil Supérieur, l'Administration et les professeurs de l'Ecole des Arts Industriels sont présentés par M. Victor Champier, qui exprime délicatement leurs vœux. M. Eug. Motte félicite M. Champier de l'auréole qu'il a étendue sur notre Ecole des Arts Industriels, dont la réputation ne fait que grandir. Faisant allusion à l'Exposition rétrospective d'art, il le félicite d'avoir fait ce que d'autres jugeaient impossible et d'avoir ajouté ainsi à la force de notre pays la note artistique qui souvent lui manquait.

Les vœux et l'assurance du dévouement du Conseil de surveillance, de la Direction et des professeurs du Conservatoire de Musique sont présentés par M. J. Kosztul, directeur de cette institution. Combien il est aisé de travailler sous une direction comme la vôtre, dit M. Eug. Motte à M. Koszul. Continuez-la longtemps aux professeurs d'élite qui vous entourent pour donner à notre population laborieuse la note d'art qui est presque le seul charme de ses rares loisirs.

Le défilé continue et les vœux s'expriment toujours avec la même sympathie. Voici le Bureau de bienfaisance, représenté par M. Duhamel, le Conseil de direction de la Caisse d'Epargne, au nom duquel M. Lecomte-Screpel prend la parole ; les Répartiteurs des contributions ; un délégué cantonal — si vous n'êtes pas la quantité, vous êtes la qualité, lui dit M. le Maire —, le Conseil de perfectionnement de l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie dont les vœux sont exprimés par M. G. Lehoucq, et que M. Motte félicite des services rendus à la démocratie roubaisienne et à la cause du travail ; le Conaité de la Caisse des Ecoles au nom duquel parle également M. Lehoucq, qui tient à remercier particulièrement l'Administration municipale d'avoir si bien compris et d'entourer de sollicitude l'œuvre si bienfaisante des cantines scolaires ; les Commissaires de police au nom desquels M. Marion, commissaire central, félicite M. le Maire de sa nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur. M. Eug. Motte félicite les commissaires de police de s'être acquittés de leur charge accrue cette année, à merveille puisqu'aucun événement fâcheux ne s'est produit.

Mme Séverin présente ensuite les sentiments de respectueuse déférence de Mesdames les Professeurs du Collège de jeunes filles.

M. Prot, inspecteur primaire, remercie l'Administration Municipale de sa vive sollicitude pour les écoles publiques. Il est heureux de dire que l'enseignement public est en bonnes mains et que les efforts faits pour lui ne seront pas perdus. Nous l'avons déjà proclamé solennellement, réplique M. Motte et répétons qu'à de très, très rares exceptions près, il n'y a rien à relever dans la façon dont le corps enseignant s'acquitte de sa délicate mission.

Après les notaires et les huissiers, le personnel des Bureaux de la Mairie exprime ses vœux à l'Administration par la voix de M. Léon Roget, secrétaire général de la Mairie : des surcroits de travail nous ont été donnés cette année, dit-il ; nous avons été heureux en ces diverses occasions de vous seconder dans la mesure de nos moyens et particulièrement de vous aider à réaliser l'œuvre magnifique de l'Exposition, qui a émerveillé tout le monde. M. le maire dit qu'il apprécie le travail des employés de la Mairie et remercie M. Roget des sentiments exprimés en leur nom.

Viennent ensuite M. Salembier, receveur municipal ; le personnel de l'octroi, avec M. Lecomte à sa tête le directeur de l'octroi remercie l'Administration de sa constante sollicitude envers les employés d'octroi ; le personnel des bâtiments municipaux auquel M. Motte déclare qu'il donnera encore du travail, « parce que nous ne nous lasserons pas de vouloir améliorer notre Roubaix » ; le personnel de la Voirie, présenté par M. Neveux, que M. Eug. Motte félicite de la façon dont est accompli son service ; le personnel du service des eaux ; du bureau municipal d'hygiène, qui remplissent de façon délicate leur mission utile à la santé publique ; les officiers des Sapeurs-Pompiers, présentés par M. le capitaine-commandant Macq ; le personnel de la police municipale qui remercie l'Administration par la bouche de M. le commissaire central d'avoir porté à cent francs la médaille d'honneur ; l'Etat-major de la Grande-Harmonie et enfin celui de la Société Municipale de gymnastique « La Roubaisienne ».

La réception, commencée à 5 heures 1/2 a pris fin à 7 heures 1/4. Cette cérémonie, remarquaient ceux qui y ont pris part, n'avait jamais amené une telle affluence à l'Hôtel de Ville.